

## Modalités de dépôt des demandes de titres de séjour pour l'arrondissement de Nanterre

<b>1<sup>ère</sup> DEMANDES</b>	
<p>Quelque soit le titre de séjour demandé <u>Sauf étudiant</u></p>	<p><u>Etape 1</u> : Venir en préfecture pour prendre un rendez-vous avec remise de la liste des pièces pour le dossier</p> <p><u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation en salle 2 sans faire la file d'attente pour dépôt du dossier <b>complet</b></p>
<p>Passeports-talents (et familles) : 1<sup>ère</sup> <b>demande avec VISA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- salarié en mission</li> <li>- carte bleue européenne</li> <li>- chercheur</li> <li>- création d'entreprise</li> <li>- projet économique innovant</li> <li>- investissement économique</li> <li>- mandataire social</li> <li>- profession artistique et culturelle</li> <li>- renommée nationale ou internationale</li> </ul> <p>Salarié détaché ICT et salarié détaché mobile ICT (et familles)</p>	<p><u>Etape 1</u> : prendre un rendez-vous sur le site internet de la préfecture (ouverture du planning le mardi matin)</p> <p>Lien : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11025">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11025</a></p> <p><u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation en cabine 8 (pas de ticket) pour dépôt du dossier <b>complet</b></p>
<p>Changement de statut d'étudiant vers salarié ou salarié qualifié</p>	<p>Voie postale (par courrier recommandé de préférence ou dépôt dans la boîte aux lettres du service)</p> <p><u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers-Voie postale- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE</p> <p><u>Pour consulter la liste des pièces</u> : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a></p>
<p>Passeports-talents : <b>changement de statut</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- salarié en mission</li> <li>- carte bleue européenne</li> <li>- chercheur</li> <li>- création d'entreprise</li> <li>- projet économique innovant</li> <li>- investissement économique</li> <li>- mandataire social</li> <li>- profession artistique et culturelle</li> <li>- renommée nationale ou internationale</li> </ul>	<p><u>Etape 1</u> : venir en préfecture pour prendre un rendez-vous en cabine 8 ou 9 avec remise de la liste des pièces pour le dossier (prendre un ticket)</p> <p><u>Etape 2</u> : dépôt du dossier <b>complet</b> en cabine 8 le jour du rendez-vous, sans prendre de ticket</p>
<p>Entrepreneur/profession libérale : 1<sup>ère</sup> demande Changement de statut d'étudiant vers entrepreneur/profession libérale</p>	<p><u>Etape 1</u> : venir en préfecture pour prendre un rendez-vous en cabine 8 ou 9 avec remise de la liste des pièces pour le dossier (prendre un ticket)</p> <p><u>Etape 2</u> : dépôt du dossier <b>complet</b> en cabine 8 ou 9 le jour du rendez-vous, sans prendre de ticket</p>
<b>RENOUVELLEMENTS</b>	
<p>Titres de séjour portant la mention <b>vie privée et familiale</b> <u>sauf conjoint de français et parent d'enfant français</u></p>	<p>Voie postale (par courrier recommandé de préférence)</p> <p><u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine</p>

	<p>Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE</p> <p>Pour consulter la liste des pièces : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a></p>
Parent d'enfant français	<p><u>Etape 1</u> : Venir en préfecture pour prendre un rendez-vous avec remise de la liste des pièces pour le dossier</p> <p><u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation en salle 2 sans faire la file d'attente pour dépôt du dossier <b>complet</b></p>
Conjoint de français	<p>Venir en préfecture sans rendez-vous (prendre un ticket) en se présentant au point-information, <u>avec son conjoint</u></p> <p>Dépôt du dossier <b>complet</b> au guichet</p> <p>Précision : présenter 3 justificatifs différents de vie commune sur les 3 derniers mois (exemple : 1 facture edf mois1, 1 relevé de compte mois 2 et 1 facture internet mois 3)</p>
Salarié Travailleur temporaire	<p><u>Etape 1</u> : Prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet de la préfecture (ouverture du planning le mardi matin)</p> <p>Lien : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/9489">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/9489</a></p> <p><u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation au guichet (pas de ticket) pour dépôt du dossier <b>complet</b></p>
Etudiant Stagiaire Mineur scolarisé <b>Renouvellement et 1<sup>ère</sup> demande</b>	<p><u>Etape 1</u> : Prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet de la préfecture (ouverture du planning le mardi matin)</p> <p>Lien : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/4129">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/4129</a></p> <p><u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation au guichet (pas de ticket) pour dépôt du dossier <b>complet</b></p>
Autorisation provisoire de séjour pour recherche d'emploi (pour les étudiants en fin d'études)	<p>Venir en préfecture sans rendez-vous (prendre un ticket)</p> <p>Dépôt du dossier <b>complet</b> au guichet</p> <p>Précision : en cas d'hébergement, présenter un justificatif à son nom au domicile de l'hébergeant (exemple : relevé de compte, facture de téléphone)</p>
Passeports-talents : <b>renouvellement</b> - salarié qualifié - salarié en mission - carte bleue européenne - chercheur	<p><u>Etape 1</u> : venir en préfecture pour prendre un rendez-vous en cabine 8 ou 9 avec remise de la liste des pièces pour le dossier (prendre un ticket)</p> <p><u>Etape 2</u> : dépôt du dossier <b>complet</b> en cabine</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'entreprise</li> <li>- projet économique innovant</li> <li>- investissement économique</li> <li>- mandataire social</li> <li>- profession artistique et culturelle</li> <li>- renommée nationale ou internationale</li> </ul>	8 ou 9 le jour du rendez-vous, sans prendre de ticket
Entrepreneur/profession libérale : <b>renouvellement</b> Changement de statut d'étudiant vers entrepreneur/profession libérale	<u>Etape 1</u> : venir en préfecture pour prendre un rendez-vous en cabine 8 ou 9 avec remise de la liste des pièces pour le dossier (prendre un ticket) <u>Etape 2</u> : dépôt du dossier <b>complet</b> en cabine 8 ou 9 le jour du rendez-vous, sans prendre de ticket
Union Européenne et membre de famille UE	Voie postale (par courrier recommandé de préférence) <u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE Pour consulter la liste des pièces : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a>
Titres de séjour <b>10 ans</b> - carte de résident (CR et RLD-UE) - certificat de résidence algérien UE et membres de famille UE si carte de 10 ans	<u>Etape 1</u> : Prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet de la préfecture (ouverture du planning le mardi matin)  Lien : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11307">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11307</a>  <u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation au guichet (pas de ticket) pour dépôt du dossier <b>complet</b>
Retraité	Voie postale (par courrier recommandé de préférence) <u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE Pour consulter la liste des pièces : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a>
Visiteur	Voie postale (par courrier recommandé de préférence) <u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE Pour consulter la liste des pièces :

	<a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a>
<b>Modification d'adresse ou d'état-civil</b>	
Quel que soit le titre de séjour	<u>Etape 1</u> : Prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet de la préfecture (ouverture du planning le mardi matin)
Si votre titre de séjour expire dans les 3 mois, la demande de modification ne sera pas prise en compte. Il convient de vous orienter vers une démarche de renouvellement du titre de séjour.	Lien : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11296">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/booking/create/11296</a>  <u>Etape 2</u> : Se présenter avec la convocation au guichet (pas de ticket) pour dépôt du dossier <b>complet</b>
<b>Duplicata en cas de perte ou de vol</b>	
Quel que soit le titre de séjour	
Si votre titre de séjour expire dans les 3 mois, la demande de duplicata ne sera pas prise en compte. Il convient de vous orienter vers une démarche de renouvellement du titre de séjour.	Venir en préfecture sans rendez-vous (prendre un ticket) en se présentant au point-information Dépôt du dossier <b>complet</b> au guichet
<b>Titres enfants</b>	
Titre d'identité républicain  Document de circulation pour étranger mineur	Voie postale (par courrier recommandé de préférence) ou boîte aux lettres du service <u>Adresse</u> : Préfecture des Hauts-de-Seine Direction des migrations et de l'intégration- Bureau du séjour des étrangers- 167-177 avenue Joliot-Curie – 92013 NANTERRE <u>Pour consulter la liste des pièces</u> : <a href="http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre">http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir/FAQ-Sejour-des-etrangers-demarches-a-Nanterre</a>